

AVANTAGES MEMBRES ENTREPRISE



OPPORTUNITÉS DE RÉSEAUTAGE

- Chaque année, la CCI France Suisse organise **plus de 100 rencontres**, à la fois en présentiel et en ligne. Des rencontres culturelles, découvertes, gourmandes, inspirantes, pédagogiques, sectorielles sous différents formats : conférences, forums, ateliers, déjeuners débats, Business Expédition, Forum, Trophées, Déjeuner Débat et Conférence cocktail...
- Les **événements Club** sont gratuits pour les adhérents (LeBooster – Talk, Workshop, Breakfast-, Cocktails...) ou proposés à un tarif préférentiel (les Trophées, le Forum d'affaires France Suisse, les rencontres d'affaires...).
- Un espace en ligne dédié pour bénéficier d'offres avec des **avantages exclusifs membres** CCIFS et proposer des produits et services aux autres membres.



ANNUAIRE DES MEMBRES

- Insertion des coordonnées de votre société et des contacts de vos collaborateurs dans l'**annuaire des membres** en ligne.
- Accès électronique à l'**annuaire online** des membres de la CCI France Suisse depuis notre site et aux **5'000** contacts de nos **+1'000** entreprises membres.
- Accès électronique aux contacts des **126 Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'International** (CCIFI) dans **95 pays** avec un peu plus de **35'700 entreprises membres** au total.



PUBLICATIONS PRINT & DIGITAL

- Réception de notre **magazine**, le guide **Affaires ou ne pas faire en Suisse** et le **Rapport d'Activités**
- Possibilité de proposer votre **contribution éditoriale** pour les publications de la CCIFS.
- **Tarif préférentiel sur l'ensemble des espaces publicitaires B2B mentionnés dans notre kit media** (-20% cumulables avec les offres packagées et rabais multi-parutions)
- Réception de la **newsletter mensuelle France Suisse Express**, la **newsletter hebdomadaire Vos événements CCI France Suisse** à venir et la **newsletter hebdomadaire Veille économique et financière**.
- Insertion gratuite de votre nouvelle dans la rubrique « **Actualités** » de notre site internet et dans notre **newsletter mensuelle France Suisse Express** (sous réserve de disponibilités et dans une limite de 5/an).
- Communication de votre adhésion sur le **magazine**, le site internet **www.ccifs.ch**, la **newsletter France Suisse Express** et la **page LinkedIn** de la CCIFS. comptant +20'000 abonnés



LEBOOSTER SUISSE

- Tarifs préférentiels sur les **salles de conférence** et **réunion** au sein du Booster Genève, du Booster Bâle et nos bureaux à Zurich.



SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE VOS ACTIVITÉS

- Tarifs préférentiels sur **nos services d'appui commercial et administratif**.



CONTACT

Laureen OLIVIERI

Tél : +41 22 849 85 50

lolivieri@ccifs.ch

Vos coordonnées

Société*	Adresse*
Activité*	C.P et Localité*
Nombre de salariés* ²	Pays*
Nom*	Téléphone*
Prénom*	Site internet*
Fonction*	E-mail*

Par qui et/ou par quel canal avez-vous connu la Chambre ?*

* Réponse obligatoire

² taille de l'entreprise en Suisse (nombre de collaborateurs.rices de l'entité qui adhère et qui auront accès aux services et événements de la CCI France Suisse)

Merci de renvoyer ce bulletin complété et signé à notre siège social par courrier ou email.

Montant de votre cotisation annuelle

reconduite tacitement au 1^{er} octobre de chaque année

Société de 1 à 9 salariés	600.- CHF
Société de 10 à 19 salariés	800.- CHF
Société de 20 à 49 salariés	1'000.- CHF
Société de 50 à 99 salariés	1'500.- CHF
Société de 100 à 250 salariés	2'000.- CHF
Société de 250 à 499 salariés	3'000.- CHF
Société de plus de 500 salariés	4'000.- CHF
Membre du comité de soutien	10'000.- CHF

Mode de paiement

Dès réception du présent bulletin, vous recevrez votre facture de cotisation ainsi que votre dossier de membre. Le soussigné déclare souscrire aux statuts de l'Association (voir extraits ci-dessous) et solliciter son adhésion.

Extrait des statuts

Article 5 : « Toute demande d'admission de personne physique ou morale doit être présentée par écrit. Elle comporte l'adhésion aux présents statuts et l'engagement de payer les contributions dans les formes et délais fixés par le Conseil d'Administration. La décision sur l'admission appartient au Conseil d'Administration. »

Article 7 : « La qualité de membre se perd :

- a) par démission signifiée par écrit avant le 1^{er} octobre pour l'année suivante
- b) par décès d'une personne physique
- c) par dissolution d'une personne morale
- d) par décision du Conseil d'Administration, en cas de non-paiement des cotisations dans les délais fixés
- e) par exclusion prononcée par le Conseil d'Administration en cas de faute grave ou d'indignité.»

Je reconnaissais avoir pris connaissance des statuts

Merci de renvoyer ce bulletin complété et signé à notre siège social par courrier ou email .

Date :

Signature de l'adhérent

Siège social :	Route de Jussy, 35	Case Postale 6298	CH - 1211 Genève 6	T : + 41 (0) 22 849 05 70	info@ccifs.ch
Bureau de Zurich :	Neumarkt, 6	Postfach 2170	CH - 8001 Zurich	T : + 41 (0) 44 262 10 70	infozurich@ccifs.ch
Bureau de Bâle :	Elisabethenstrasse, 23		CH - 4051 Basel	T : +41 (0) 61 270 60 91	infobale@ccifs.ch